

Janvier 2016

Numéro 3



UZER INFO



Le mot du Maire



L'évolution des compétences, la complexité des règles de gestion, le désengagement des services d'état de proximité et les contraintes budgétaires rendent de plus en plus compliquée la gestion de la commune. Dans ce contexte difficile les Conseillers, les Adjointes et moi-même nous sommes fortement impliqués en 2015 et c'est ainsi que des projets importants pour l'avenir de la commune ont été mis en œuvre.

L'adressage postal permettra le déploiement de la fibre optique, des parkings vont être créés, des améliorations pour la sécurité des usagers sont prévues. Sous l'impulsion des Adjointes Yves AUBERT, Françoise GAUBERT et Bernard PERRIER les commissions et le CCAS ont travaillé au profit des associations, pour l'environnement et pour améliorer la solidarité envers les Uzérois. La défense des intérêts de notre commune impose également une forte présence dans les intercommunalités afin de maîtriser la fiscalité, l'urbanisme et l'évolution des services publics. Je tiens également à mettre en avant l'institutrice, les employés communaux, ainsi que nos commerçants, dont l'implication dans leur fonction est importante pour le bien vivre ensemble. Les finances de la Commune sont saines et les dépenses de fonctionnement maîtrisées. La part communale des impôts n'augmente pas et pour faciliter l'accès à la construction le conseil municipal a voté une baisse de la taxe d'aménagement ainsi que des exonérations.

**Je souhaite à tous les Uzérois et Uzéroises
une excellente année 2016 ensemble.**

Jean Monnier



BERNARD PERRIER

A été élu en 2015 3ème adjoint en charge des bâtiments communaux et de l'environnement



Sommaire

Le mot du Maire	2
Sommaire	3
Bilan	4
Budget, fiscalité, avenir de la commune	8
Intercommunalité, syndicats	10
CCAS	12
Etat civil, Zoom sur...	13
Ecole	14
Uzer, un peu d'histoire	16
Patrimoine uzérois, au secours!	17
Vie culturelle	18
Commission des associations	19
Pages des associations	20
L' Ardéchoise	24
Des champions	25
Infos pratiques, santé, services, commerces	26

UZER INFO: bulletin municipal de la commune d'Uzer, bisannuel.

Directeur de la publication: Jean Monnier.

Réalisation, rédaction: Jean Monnier, commission communication, associations d'Uzer, conseillers municipaux et notre référent histoire uzéroise, Léonce Fabregoule.

Maquette: Françoise Gaubert.

Impression : ABP images services.

Crédits photos: Colette et Jean-Marie Lecossois, Léonce Fabregoule, les conseillers municipaux, les associations d'Uzer, At home La Bastide, CDC du Val de Ligne, Francis Polge.

GRAND MERCI A TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ, RELU, ET CORRIGÉ...

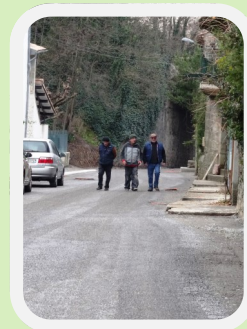
Sommaire



LE BERJOUX

Le chantier du Berjoux est arrivé à sa phase finale, l'enrobage de la chaussée est terminé, les ralentisseurs posés et le marquage au sol pour le stationnement va être effectué.

Les élus ont été particulièrement attentifs à la gestion de ce chantier pour qu'il vienne en parfaite cohérence avec la création du parking de la Faysse et que de grosses économies (plus de quinze milles euros) soient ainsi réalisées pour la commune. En effet, une grande partie des gravats récupérés lors du décaissement au Berjoux ont servi à stabiliser le nouveau parking près du cimetière. Côté Berjoux, les riverains semblent satisfaits de l'aménagement de la route et des trottoirs...



SECURITE INCENDIE



La borne à incendie a été renouvelée ... l'ancienne ne fonctionnant plus correctement.

LE CIMETIERE a été cadastré pour une gestion plus facile et pour plus de clarté pour les familles...



SIGNALISATION

Les panneaux de signalisation routière ont été revus de façon à établir plus de cohérence et une meilleure compréhension par les usagers.



LE PARKING

Les travaux ont débuté par la dépose des piquets, fils de fer, et vignes.

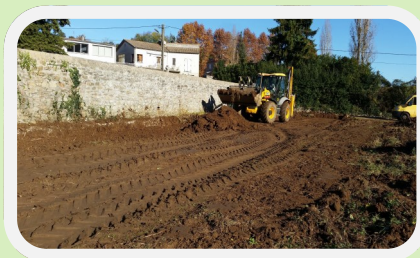
Ils ont été réalisés par les équipes de l'E.S.A.T (association Béthanie) que nous remercions vivement pour leur prompt réalisation. Le terrassement a été fait par le syndicat de voirie et les gravats récupérés au Berjoux ont servi à stabiliser l'emplacement des parkings.

Une réflexion est en cours pour aménager cette aire en trois secteurs avec un chemin dans la partie basse du terrain pour desservir trois zones.

Une première zone, pour recevoir les conteneurs verres et papiers situés place de la mairie qui seront installés sur une plateforme aménagée à cet effet, avec deux conteneurs pour les ordures ménagères.

A l'étude, une aire de service et de stationnement pour les camping-cars avec bornes eau potable, vidange d'eaux usées et wc. Des dossiers sont en cours pour solliciter toutes les aides possibles.

Dès maintenant les riverains peuvent utiliser ce parking et il est recommandé aux co-voitureurs.



ADRESSAGE

L'adresse normée est devenue indispensable pour l'avenir de nos communes rurales, c'est pourquoi toutes les communes l'adoptent. Elle facilite le travail des secours qui sont plus rapides dans leurs interventions, mais aussi les livraisons de colis pour les commandes via internet. L'adressage va également permettre la fibre optique dans les foyers.

Après la réunion d'information du 7 novembre 2015 et suite aux observations des Uzérois, quelques modifications ont été apportées. Le numérotage des maisons est à la charge de la commune. La pose et l'entretien du numérotage seront à la charge des propriétaires qui se conformeront aux instructions ministérielles.

- Prochaine étape: métrage réalisé par les services de la poste. La numérotation métrique a été retenue car elle permet d'une part de bien se situer lorsqu'on cherche une adresse. Par exemple, 70 ROUTE D' ALES, cela signifie à 70 mètres du point zéro au centre du village. D'autre part la numérotation métrique permet d'ajouter des numéros supplémentaires pour les constructions nouvelles à venir, elle évite les A,B,C ainsi que les BIS, TER etc... qui sont souvent sources de confusion.
- Troisième étape: mutualisation des achats des plaques, panneaux, et poteaux. La communauté de commune du Val de ligne est en charge de cet appel d'offre car plusieurs communes sont concernées, le but étant bien d'obtenir les meilleurs prix.
- Quatrième étape: implantation sur toute la commune des plaques et panneaux indicateurs. Les panneaux sont posés sur des poteaux aux entrées de chaque voie concernée (sur la droite); les plaques sont posées sur les murs des habitations aux entrées de chaque rue concernée (sur la droite) conformément à la réglementation en vigueur (décision du conseil d'état du 08/07/1890, Hinaux: DP1890,12,365). Les propriétaires concernés ne peuvent pas s'opposer et sont tenus de supporter les plaques indicatrices sur leurs immeubles.
- Cinquième étape: pour chaque habitation, la mairie fournira le numéro de la nouvelle adresse normée, le propriétaire s'engage à le poser de façon bien visible sur l'avant de sa boîte aux lettres. Une information sera faite en même temps que cette distribution, notamment au sujet des démarches à faire auprès des divers organismes pour leur signifier votre nouvelle adresse.

Le conseil municipal considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des rues et des places publiques, adopte la dénomination suivante (le plan peut être consulté en mairie aux heures d'ouverture).

1	Route d'AUBENAS	15	Impasse de la BASTIDE
2	Route d'ALÈS	16	Impasse de BOUDE
3	Route de LARGENTIÈRE	17	Impasse de la FAYSSE
4	Route de BALAZUC	18	Impasse de FONTANE
5	Route de VINEZAC	19	Place du CHÂTEAU
6	Route du BERJOUX	20	Place de l'ÉGLISE
7	Impasse du BERJOUX	21	Place Général MANGIN
8	Impasse de la PRADE	22	Ruelle de la CURE
9	Passerelle de la LANDE	23	Ruelle de l'ÉGLISE
10	Route de VOLPILLIÈRE	24	Rue du CHÂTEAU
11	Route des PLANTADES	25	Impasse du PORCHE
12	Route du SAU	26	Ruelle de la LANDE
13	Route de MORTE MERIE	27	Impasse des SAUTES
14	Impasse des AUCHES	28	Chemin des SAUTES



Bilan - Lien, bien être et environnement



LE LIEN - LA VIE ENSEMBLE

En cette année 2015, les Uzérois se sont retrouvés autour de nombreuses activités, fêtes, repas, rassemblements, sorties et voyages.

Des formations secourisme ont été organisées avec *Uzer en Fête*. Savoir porter secours en cas d'accident, de malaise, fait aussi partie du bien vivre ensemble...

Une matinée en juin a été consacrée au nettoyage de l'aire de loisirs par les Uzérois bénévoles. Tous se sont retrouvés à l'ombre des arbres pour un repas partagé.



LA COMMUNICATION

Le site internet uzer07.fr permet maintenant de mieux suivre la vie de la commune. On peut y lire les compte-rendus du conseil municipal, voir l'évolution des projets et des animations sur la page *actualité*, et l'annonce des évènements organisés sur la page *agenda*... Sur la page *élus*, des formulaires de contact permettent d'adresser des messages au Maire et aux conseillers.

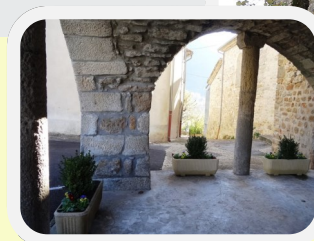
Une page Facebook [Uzer Ardèche](https://www.facebook.com/Uzer-Ardèche) rassemble des « amis » qui peuvent partager des informations de dernière minute, signaler des problèmes, aider à retrouver des animaux égarés, communiquer leurs coups de cœur..

Des réunions publiques ont également permis des échanges autour de dossiers importants (parking, adressage...)



LE FLEURISSEMENT

La place de l'église et le monument aux morts ont été fleuris. Le fleurissement de la rue principale est en attente suite aux échanges avec le département au sujet des modalités de la traversée du village.



RESEAU PLUVIAL

Depuis de nombreuses années des modifications ont été apportées sur ce réseau sans que jamais aucune carte ne soit vraiment réalisée. Un dossier est ouvert pour tenter de cartographier ce réseau dans le but de limiter les eaux parasites débordant sur la pompe de relevage du pont de la Prade.

Les élus délégués au SEBA ont rencontré les responsables SAUR pour évoquer différents problèmes récurrents: eaux rouges, odeurs désagréables, fuite sur la borne à incendie de la mairie (qui a été remplacée). Il est fortement conseillé aux consommateurs qui constatent des eaux rouges et autres problèmes de ne pas hésiter à contacter directement la SAUR :

- du lundi au vendredi pendant les heures de bureau, accueil clientèle à Largentière : 04 75 36 19 20
- du lundi au vendredi de 17h à 22h et le samedi de 8h à 17h : 06 14 41 76 91
- en dehors de ces plages horaires : 06 80 48 83 26.



ABEILLES



Ma ruche je l'aime, je la déclare ! Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Par papier en retournant le document *Cerfa N°13995*02* à votre Groupement de Défense Sanitaire

4 avenue de l'Europe Unie, BP 132, 07001 Privas Cedex.



AIRE DE LOISIRS

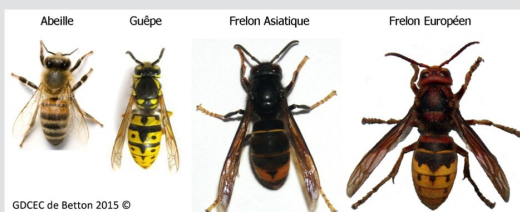
Après les intempéries, de gros travaux de remise en état de l'aire ont dû être effectués. Une matinée nettoyage et taille par des Uzérois volontaires a permis de rendre à ce lieu très utilisé son aspect accueillant.

Des toilettes sèches sont installées lors des manifestations, la gestion en est assurée par les associations organisatrices.



FRELONS

Une intervention des pompiers a eu lieu en décembre 2015 suite à un signalement de nid de frelons asiatiques sur la commune.



AMBROISIE

Enjeu de santé publique en Auvergne - Rhône-Alpes

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Rhône-Alpes est la région la plus touchée en France. Agir contre l'expansion de cette plante est un **enjeu majeur de santé publique** qui requiert l'implication de tous.

INFOS SUR: <http://www.signalement-ambroisie.fr/>

CONTACT du référent en mairie, B.Perrier: tél 06 26 13 69 69



Bilan - Budget, fiscalité, avenir de la commune

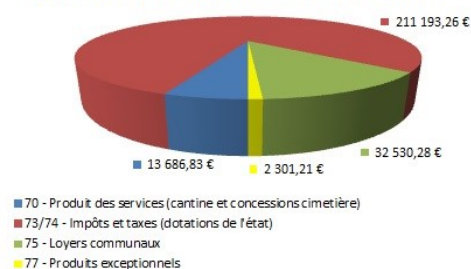
BUDGET ET FISCALITE

L'adoption du budget constitue un acte fondamental de la gestion communale. C'est à travers lui que prennent corps les choix et les projets des élus, c'est par la mise en œuvre des moyens financiers nécessaires qu'ils deviennent autant de réalités par lesquelles se mesure l'action d'un conseil municipal sur les conditions de vie quotidienne dans la commune.

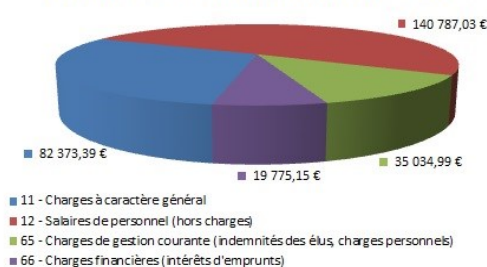
Le budget prévisionnel adopté par le conseil municipal est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les dépenses.

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes, il retrace toutes les dépenses et les recettes et doit être voté par le conseil municipal. Le budget comprend deux sections qui se déclinent en recettes et en dépenses.

Recettes de Fonctionnement - 2015

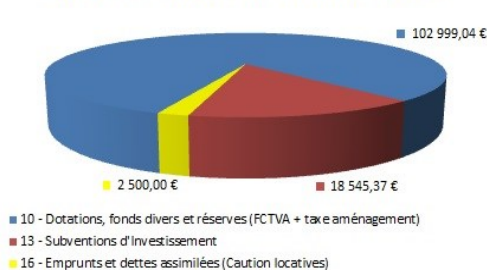


Dépenses de Fonctionnement - 2015

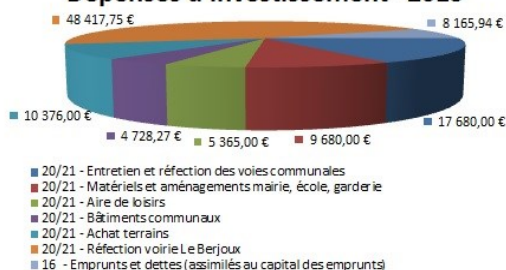


Les dépenses et les recettes de gestion courante constituent la section de fonctionnement dont les deux principaux chapitres sont les charges à caractère général et les frais de personnels (salaires et charges).

Recettes d'Investissement - 2015



Dépenses d'Investissement - 2015



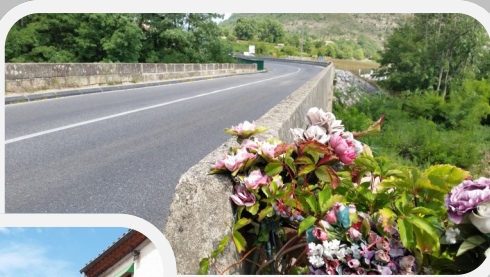
Les dépenses et les recettes liées aux travaux, à l'acquisition de matériel constituent la section d'investissement.

La gestion du budget conditionne les choix de l'équipe municipale, qui ne perd pas de vue la nécessité de ne pas augmenter les taux d'imposition des habitants. Les projets font l'objet d'études soigneuses des élus qui ajustent leurs prévisions et avancent avec circonspection...

OUTILS POUR L'AVENIR ET PROJET DE SALLE POLYVALENTE

Le développement de la commune nécessite des réflexions à court, à moyen et long terme. Il faut également se doter d'outils pour répondre à des situations et des opportunités notamment dans le domaine de l'urbanisme. Le territoire communal est couvert par une carte communale qui détermine une zone constructible et une zone naturelle avec, dans le village, une ZAD (zone d'aménagement différée) qui définit un périmètre où la commune a un droit de préemption. Pour des raisons administratives, budgétaires et par manque de moyens, la commune n'est pas actuellement en situation de réagir si une opportunité se présentait. C'est donc pour cela qu'au cours de l'année 2015 nous avons adhéré au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche) qui travaille sur une prospective d'urbanisme, à l'EPORA (Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) qui peut intervenir dans le domaine des acquisitions foncières, et au SDEA (Syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche) pour des assistances ou délégations de maîtrise d'ouvrage. **Notre salle polyvalente n'est plus aux normes d'accessibilité et c'est en grande partie pour concrétiser notre projet d'une nouvelle salle intergénérationnelle que nous développons ces réflexions et ces partenariats.**

Jean Monnier



SECURITE

Suite au dernier accident du pont Martel et à la constante augmentation de la circulation, notamment celle des poids lourds, il est demandé aux Uzérois, et à tous les conducteurs, la plus grande prudence sur l'ensemble de la commune traversée par la RD 104.

Les élus ont rencontré les responsables départementaux du service des routes et de la sécurité pour leur présenter le projet de sécurisation dans le village, avec notamment au centre, des barrières le long des trottoirs, dans le but de canaliser les véhicules, de faire baisser la vitesse et donc de protéger les piétons.

Les responsables de la sécurité des routes nous donnent un avis défavorable invoquant le fait que les barrières constituent des obstacles, sont sources d'accident potentiel et n'améliorent pas la sécurité. Ils préconisent de poursuivre la réflexion avec d'autres équipements.

Les prochains travaux

Une étude a été menée par le SDE (Syndicat Départemental d'Electricité) pour revoir l'éclairage linéaire le long de la route départementale dans la traversée du village. Cela permettra de mieux éclairer les passages piétons et de remplacer l'éclairage actuel par un éclairage basse consommation.

Dans le cadre de cette opération, l'éclairage des quartiers sera également revu et optimisé...

La signalisation étant terminée, la vitesse est donc limitée par arrêté municipal à 30 km/h sur l'ensemble des voies communales. Cette disposition permettra de mettre en place des ralentisseurs sans pré-signalisation au fur et à mesure des travaux de réfection de chaussées.

2016 : ANNEE DE RECENSEMENT

Nous habitons dans une commune où va se dérouler le recensement désormais quinquennal.

Celui-ci aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016.

Il est important de se faire recenser, c'est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de la commune. Cette opération est placée sous l'égide de l'INSEE, encadrée localement par un élu, avec l'aide du secrétariat communal.

EN PRATIQUE

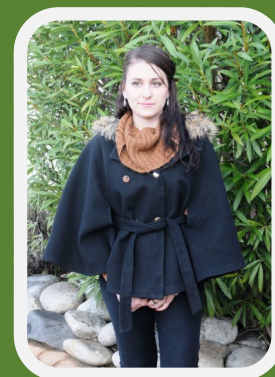
Un agent recenseur vous contactera et vous remettra un formulaire.

Il vous est possible de le remplir et de l'adresser par internet.

Vous pourrez aussi, comme d'habitude, le compléter et le remettre à l'agent recenseur qui peut vous assister si besoin.

L'ensemble de ce recensement est anonyme, et la préservation des données est assurée par l'INSEE.

Le Conseil Municipal a choisi Mademoiselle Dorine ARTICO, pour assurer cette tâche, réservez lui un bon accueil.



Intercommunalité - syndicats

TOURISME : une saison 2015 satisfaisante



« L'Ardèche Plein Sud présente un bilan de saison nettement positif. Les trois quart des professionnels sont satisfaits. Si la fréquentation a baissé en juillet pour 43% des professionnels, elle est par contre stable, voire en hausse, en août pour 86% d'entre eux. La baisse de fréquentation de la clientèle étrangère est aussi plus limitée sur ce territoire que sur le reste de l'Ardèche.

On note l'effet positif de la Caverne du Pont d'Arc sur la fréquentation des hébergements. »

(Extrait de la note de conjoncture fin 2015 de l'Agence de Développement Touristique 07)



TAXE DE SEJOUR POUR LES HERBERGEURS DU TERRITOIRE

Instituée par délibération du conseil communautaire en date du 4 octobre 2001, cette taxe s'adresse à tous les propriétaires de structures d'accueil situées sur le territoire du Val de Ligne, à savoir les communes de : Chassiers, Chazeaux, Joannas, Largentière, Prunet, Rocher, Tauriers, Sanilhac, Uzer, Laurac et Montréal. Calculée à partir des recettes réelles enregistrées durant la période de perception fixée par la collectivité par délibération en date du 25 juin 2015 puis consignée sur l'état mensuel de locations, elle est soumise au régime déclaratif (cf. état des locations à compléter mensuellement et à retourner au siège de la communauté de communes).

Cette taxe est collectée auprès des locataires durant cette même période de perception. Elle est portée sur les factures de location ou peut faire l'objet d'une facturation spécifique.

Les paramètres de calcul:

Période de perception : la taxe est collectée auprès des locataires du 1^{er} janvier au 31 décembre inclus (délibération en date du 25 juin 2015).

Tarifs : les tarifs ont été fixés par délibération du 26 juin 2014 et du 29 janvier 2015 suivant les valeurs définies par décret n° 2002-1549 du 24 décembre 2002. A compter du 1^{er} janvier 2008, le conseil général de l'Ardèche instaure la taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour. Le tarif de cette taxe additionnelle correspond à 10% du tarif de la taxe intercommunale.

Plus d'informations sur le site du Val de Ligne: <http://www.cc-valdeligne.fr/?La-taxe-de-sejour>

Téléphone: 04 75 89 28 35



LE SDE 07 OU L'ENERGIE AU SERVICE DE L' AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ARDECHOIS



Depuis 1964, le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE 07) est le partenaire privilégié des 339 communes ardéchoises pour l'électrification rurale, l'enfouissement des lignes, l'éclairage public (équipement, renouvellement et maintenance du parc) et la mise en valeur des sites et des monuments, mais aussi plus récemment pour le gaz, les énergies renouvelables (réseaux de chaleur au bois et photovoltaïque), la maîtrise de la demande en énergies, le cadastre numérisé, l'instruction des demandes d'urbanisme et très prochainement les bornes de charge pour les véhicules hybrides et électriques. Le SDE 07 c'est encore des conseils, la protection du consommateur au travers des CCSPL et des groupements d'achat en énergie pour les collectivités.

Permettre à chacun, quel que soit son lieu d'habitation en Ardèche, d'être raccordé au réseau électrique, voilà la mission initiale du SDE.

Autorité concédante, il gère pour le compte des mairies un patrimoine de 13404 km de réseau électrique et 663 km de canalisations de gaz et veille à ce que chaque ardéchois dispose, en tout point du département, d'une énergie de qualité. C'est le contrôle des concessions.

Le SDE c'est enfin un acteur économique de premier plan qui injecte chaque année dans l'économie locale, au travers des chantiers de renforcement, d'extension et d'enfouissement des réseaux électriques qu'il réalise, de l'entretien du parc d'éclairage public des communes et des opérations sous maîtrise d'ouvrage, quelques 20 millions d'euros. Si le SDE 07 intervient principalement pour le compte des communes, il est aussi l'interlocuteur des particuliers qui ont besoin d'une extension du réseau électrique pour raccorder leur future habitation. Dans ce cas, il leur faut remplir un formulaire (disponible sur le site internet) puis le déposer à la mairie qui transmettra au SDE 07. Pour en savoir plus: www.sde07.com



Communauté de communes
du Val de Ligne
36 avenue de la République
BP 37 - 07110 LARGENTIÈRE
Tel : 04.75.89.28.35
secretariat@cc-valdeligne.fr
http://www.cc-valdeligne.fr/

**COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU VAL DE LIGNE
QUOI DE NEUF?**

- la fiscalité des entreprises devient unique.
- les travaux pour une crèche intercommunale commenceront cette année sur le site de l'ancienne école du centre à Largentière.
- la communauté de communes ayant pris la compétence, le Centre Municipal Jeunesse de Largentière devient intercommunal.
- une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est en cours et les particuliers pourront ensuite bénéficier d'aides sous condition de remplir les critères d'attribution.
- une Opération Collective de Modernisation du commerce et de l'artisanat est engagée sur le territoire. Les commerçants et artisans peuvent s'adresser au responsable:

Jean Philippe Simonet - Pays de l'Ardèche Méridionale
Tél: 04 75 38 08 03

PROJET CENTRE BOURG

Fin 2014, la communauté de communes du Val de ligne et la commune de Largentière ont été conjointement lauréates d'un dispositif expérimental lancé par le gouvernement, qui vise à redonner vie et dynamisme aux territoires ruraux. Pour le Val de Ligne et pour Largentière, ce projet est l'occasion de tracer les contours d'un projet de territoire et de renforcer la cohérence de leur politique et de leur action. Il s'agit d'impulser une nouvelle dynamique en s'appuyant sur les atouts du centre historique de Largentière et sur la situation du Val de ligne au cœur du Sud Ardèche.

Jean Monnier

SEBA: Pompe de relevage de la Prade

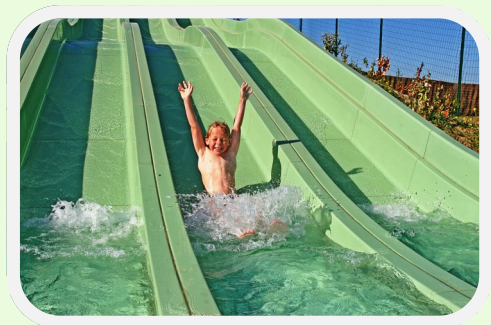
Les élus en sont à la troisième rencontre sur site avec les responsables de la SAUR et du SEBA pour tenter de résorber ces trop-pleins récurrents depuis de nombreuses années. Lors des précipitations, les eaux parasites (eaux pluviales venant des chenaux raccordés au réseau d'assainissement d'Uzer et Vinezac, de conduites fissurées ou cassées en bordure de rivière) font déborder la pompe de relevage et évidemment tous les déchets qui vont avec. Les responsables de la SAUR et du SEBA ont promis des travaux à la pompe de relevage en allongeant la sortie du trop plein sous l'arche du pont pour éviter la stagnation des eaux non traitées, mais ceci ne supprimera pas la cause du problème qui reste le rejet des eaux parasites d'Uzer et de Vinezac.



SMAM: Syndicat Mixte de l'Ardèche Méridionale

Piscine la Perle d'eau

Uzer est adhérente au SMAM et les habitants bénéficient donc de tarifs d'entrée préférentiels (en tant qu'adhérents). Notre fréquentation de la piscine permet d'amortir l'investissement de la commune qui est de 16€ par habitant.
www.piscine-laperledeau.com



Entrée adulte	Adhérent 4,60 €	Non adhérent 5,70€
Entrée enfant (-14 ans)	Adhérent 3,50 €	Non adhérent 4,50€

CCAS: centre communal d'action sociale

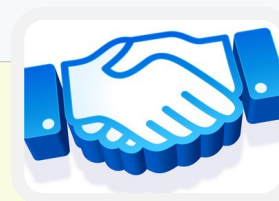
Le CCAS se réunit tous les trimestres à la mairie d'Uzer, et ponctuellement en cas de besoin.

ACTIONS DU CCAS EN 2015

- Adhésion à l'Union Départementale des CCAS
- Participation au Fonds Unique pour le Logement
- Réunions avec l'UDCCAS et le pôle action sociale du département
- Aide matérielle et présence auprès de personnes temporairement dépendantes
- Ecoute et aide à des familles en difficulté passagère
- Distribution de bois communal à des personnes en difficulté ponctuelle



LE CCAS COMPTE SUR LES HABITANTS DE TOUS LES QUARTIERS D'UZER POUR ETRE ATTENTIFS LES UNS AUX AUTRES ET PARTICULIEREMENT VIS-À-VIS DES PERSONNES FRAGILISEES OU ISOLEES.
POUR JOINDRE LE CCAS, CONTACTER LA MAIRIE AU 04 75 36 87 59



NOUVEAU :

UNE AIDE EST PROPOSEE POUR L'INFORMATIQUE, L'INTERNET, LA GESTION DES FORMULAIRES ADMINISTRATIFS
SUR RENDEZ-VOUS A LA MAIRIE OU PAR TELEPHONE AU 06 78 47 69 87

NOEL 2015 ET NOUVEL AN 2016 POUR LES « AINES »...

- Les Uzérois de plus de 70 ans ont été invités (accompagnés d'un proche) pour un repas au restaurant *La Châtaigneraie* le 10 janvier 2016 à midi. Un beau moment partagé après les fêtes de fin d'année.
- Le CCAS a distribué avant Noël un colis gourmand aux habitants de plus de 70 ans, chez eux ou en institution, s'ils ne pouvaient pas se rendre au repas au restaurant du 10 janvier.



Etat civil 2015

A SAVOIR

La durée de validité des cartes d'identité passe à 15 ans, pour les personnes majeures.

L'allongement de 5 ans concerne les nouvelles cartes sécurisées plastifiées délivrées depuis le 1er janvier 2014, et les cartes plastifiées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Cette prolongation est automatique, ne nécessite pas de démarche particulière et la date inscrite sur la carte n'a pas à être modifiée.



NAISSANCES

25 Février : Lya ASIS à AUBENAS

6 Juillet : Léo DELIGANS MINODIER à NIMES

24 Juillet : Lhana MERLIER COLOMBIER à AUBENAS



MARIAGES

14 Mars :
Francis FONTAINE
et Aleth BERTHET



DECES

21 Février : André MARTIN DE CHAMAS, 94 ans à AUBENAS

21 Avril : Jeanne MOULIN, 92 ans, à AUBENAS

13 Mai : Paulette COLOMBAT, 91 ans, à LARGENTIÈRE

1er Novembre : Juliette ROUDIL, 95 ans, à LARGENTIÈRE

5 décembre: Roger JEANNIN, 86 ans, à AUBENAS

12 décembre: Jésusza GONZALEZ-DELGADO, 67 ans, à UZER

Zoom sur...

LES DERNIERS AGRICULTEURS D'UZER



Jacques Chambon et Michel Vannière ont tous les deux repris l'exploitation familiale étant jeunes. Ils cultivent respectivement 8 et 9 hectares plantés de vignes à Uzer et à Vinezac.

Michel fait aussi du maraîchage et des arbres fruitiers ainsi qu'une activité tourisme (camping et boutique paysanne). Tous deux partagent différents matériels agricoles en coopérative et une vendangeuse mécanique (mais le viognier doit être vendangé à la main).

Ils sont témoins du déclin de l'activité agricole locale. Il y a une dizaine d'années, il y avait encore 8 agriculteurs à Uzer... pour environ 35 après guerre.

« La pénibilité du travail, la difficulté de dégager des revenus pour les propriétés de moins de 20 hectares, les complications pour s'installer et la lourdeur des formalités administratives sont autant de facteurs de découragement pour les jeunes... » constatent-ils.

De plus, le morcellement des parcelles et le développement du foncier n'arrangent rien. Bien des agriculteurs ardéchois ont l'espoir de voir leurs terrains devenir constructibles et de nombreuses terres retournent à l'état de friches. Le paysage s'en trouve ainsi modifié, mal entretenu et les risques d'incendie sont plus importants.

La production de vin, de fruits et légumes locaux est très insuffisante par rapport à la demande locale car de nombreuses exploitations ferment avec la cessation d'activité de leurs propriétaires.

Bientôt, Michel et Jacques prendront eux aussi une retraite bien méritée, qu'advientra-t-il de leurs terres ?

Tous deux gardent espoir de trouver un jeune repreneur qui, comme eux, aime ce métier pour sa proximité avec la nature, l'indépendance, la liberté dans la gestion de son temps, le plaisir du travail bien fait et du paysage entretenu...

LA RENTREE EN SEPTEMBRE 2015

La classe d'Uzer accueille 21 élèves :

4 en petite section, 10 en moyenne section, 3 en grande section et 4 en CP.

Parmi les 21 élèves d'Uzer, 8 viennent de Balazuc dont 5 en bus scolaire.

Les horaires de classe à Uzer

les lundi, mardi, jeudi et vendredi: 9H -12H et 14H -16H15
le mercredi: 9H-12H

L'enseignante en poste cette année est Mme LISA PARODI.

La garderie gratuite ouvre dès 8H le matin, et ferme à 18H.

Les enfants peuvent déjeuner à la cantine, entre 12h et 13H15, pour la somme de 3,60 € (1,80€ pour le 2ème enfant inscrit).

L'activité musicale se poursuit jusqu' en janvier 2016 avec du chant.



En novembre 2015, les élèves de l'école d'Uzer ont voulu rendre hommage aux victimes des attentats terroristes du vendredi 13 novembre.

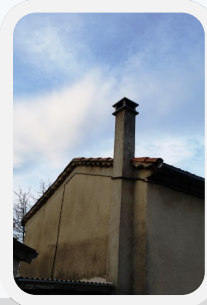
La minute de silence a été suivie par la réalisation d'une œuvre collective porteuse d'un message de paix: "je t'aime liberté!"

Fin 2015, le Maire a remercié pour leur travail les employés communaux et Mme Parodi, l'enseignante en poste à Uzer.

Très attaché à cette « tradition », le Maire a insisté sur l'importance de l'école et du travail accompli chaque jour par les employés. Chacun est reparti avec un colis de Noël.



AMENAGEMENTS ET ACHATS CETTE ANNEE



- Nouveau lave-vaisselle
- Stores pare soleil à la garderie
- Toit du local de la chaudière et étanchéité
- Chapeau – aspirateur sur le haut de la cheminée de la chaudière à granulés
- Divers achats pour les toilettes et les classes, tableau, vélos...

Cantine: des échanges avec la société qui fournit les repas sont menés pour obtenir plus de plats bio dans les menus.



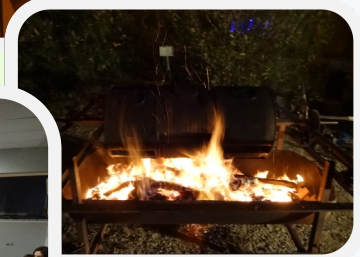
LE SOU DE L'ECOLE

La réunion de novembre a permis l'élection du bureau:

- Président : Stéphane BERARD
- Trésorière: Elodie BOYER
- Secrétaire: Céline MONNIER

Les activités pour l'année 2015-2016:

- Père Noël de l'école le samedi 12 décembre avec vente des sablés la semaine précédente.
- Spectacle de fin d'année à Rosières le 16 décembre 2015 de 9h00 à 12h00.
- Carnaval et vente de pognes dans le village.
- Visite de l'Aven d'Orgnac en mai 2016.
- Fête de l'école à Balazuc le 25 juin 2016.



Uzer: un peu d'histoire

100 ANS DE MAIRES A UZER, DE 1912 à 2015

Et quelques évènements marquants pour la commune



TOURRE Raoul, 1912-1929

Gestion de la commune au cours de la Grande Guerre 1914-1918. Electricité dans le village et les quartiers en 1927.



MANGIN Joseph-Emile (général), 1929-1941

Il achète le château. Captage de la source du bas village et construction du château d'eau aux Auches. Création du « chemin neuf » pour desservir les terres à flanc de coteaux, sous les rochers de La Bade et du Guillemet. Il fonde l'UACA : Union des Anciens Combattants de l'Ardèche. Décès à l'hôpital d'Aubenas. Avant de mourir, il réunit son Conseil Municipal.



FABREGOULE Léon, 1941-1944

Difficile succession après la mort rapide du Général Mangin et c'est la guerre. Il refuse que la commune soit administrée par Largentière, comme l'aurait souhaité le sous-préfet. Il prend ses responsabilités en accueillant des réfugiés de l'Est de la France ainsi que des juifs.



DATHUY Paul, 1944-1947

Un mandat pas très confortable d'après guerre. Rationnement, cartes d'alimentation.



ARMAND Jean, 1947-1959

Belle et grande aventure des importantes Foires-Expositions du village. Réhabilitation de l'école des Auches.



PERRIER Charles, 1959-1977

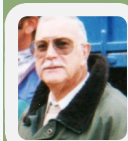
Démolition des vieilles maisons à l'intérieur du village pour aménager la place devant la salle polyvalente. Accueil du Président de la République, le Général Charles de Gaulle, en 1961.



MOLLIER Léonce, 1977-1995

Déferrement de la voie ferrée en 1992. Construction de la passerelle accolée au pont routier de la D104 à la sortie du village direction Alès. Aménagement du cadre de vie. Démolition de la maison faisant angle sur la D 104 et le chemin de Volpillères. Forage scientifique à Morte Mairie par le BRGM. Le 19 avril 1993 les 1000 mètres sont atteints.

La salle polyvalente voit le jour sous l'impulsion d'un club de jeunes nommé A.P.J.U.



TOURNUT Jacques, 1995-1998

Réfection du clocher de l'église. Nouvelle horloge. Marie Rabeyron, première centenaire au village (1895-1995). Premier cross de La Lande 1995.



DEBOUSSE Rachid, 1998-2001

Aménagement de l'aire de loisirs. Regroupement pédagogique des écoles d'Uzer et de Balazuc. Mise en place d'une classe de maternelle. Tri sélectif avec le SIDOMSA.

En l'an 2000, le château du Général Mangin est vendu à la famille Chevalier.



MORETTO Jean-Claude, 2001-2008

Rond point de La Croizette. Décès de la deuxième centenaire du village Julia Guillot (1903-2005). Restauration de l'intérieur de l'église et premiers concerts. Concert donné en l'église par Jean Kriff en reconnaissance de l'accueil de sa famille au cours de la guerre 1939-1945.



MONNIER Jean - depuis 2008

Création du pôle commercial à l'entrée nord du village. Actions pour le développement durable (chaudière à granulés à l'école), aire de loisirs réaménagée.

Réfection et mise en sécurité de la RD 104 dans la traversée d'Uzer.

Léonce Fabregoule

SAUVONS LE PATRIMOINE UZEROIS !

Après les nombreuses et violentes intempéries en 2015, la cure, la digue et les « sautes » d'Uzer ont été gravement endommagées, rendant impossible le passage à pied sur l'autre rive de la Lande et supprimant le plan d'eau. Un projet de restauration pour remettre en état ces éléments de notre patrimoine est en cours avec la *Fondation du patrimoine*. Le chantier est important et le budget élevé. Les aides financières difficiles à obtenir...

Pour participer à la sauvegarde de ce patrimoine ancien qui donne son attrait à l'aire de loisirs et au bas du village, comment chacun peut-il agir?

- En s'inscrivant à la soirée concert-dîner « *Des voix pour le patrimoine* » qui se déroulera le samedi 2 avril. Le concert avec *Kate Ladner et Nicholas Todovic*, parrains de cette opération, et avec le chœur de femmes *les Bouches rouges*, sera suivi d'un apéritif offert par la mairie. Puis un dîner ardéchois au restaurant sera proposé, sur inscription.

Les billets concert, ou concert + dîner seront en vente à la mairie, à la poste d'Uzer et à l'OIT de Largentière.

- En faisant un don en mairie au profit de la restauration du patrimoine.
- En rejoignant l'équipe des bénévoles.

Plus d'informations dès février 2016 dans vos boîtes aux lettres

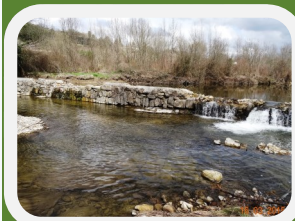
LE COMITE ORGANISATEUR FAIT APPEL A TOUTES LES ASSOCIATIONS ET A DES BENEVOLES POUR ASSURER LE BON DEROULEMENT DE LA SOIREE ... Contacter F.Gaubert au 06 78 47 69 87 si vous êtes intéressé.



Les parrains des VOIX POUR LE PATRIMOINE

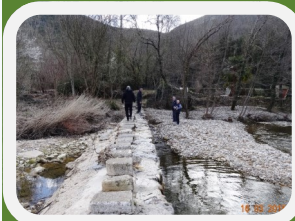


LES SAUTES, ON LES CONNAIT PLUS OU MOINS... CE SONT LES ANCIENNES DIGUES OU PAISSIERAS en occitan...



Ces digues, ou encore "panseïres" dans le langage local, sont au nombre de cinq sur nos deux rivières : trois sur la Lande et deux sur la Boude.

Leurs fonctions étaient de retenir l'eau des rivières, comme tous les barrages, de façon à détourner l'eau pour une utilisation agricole ou industrielle.



La digue du Saut faisait tourner un moulin qui a dû être emporté par les inondations catastrophiques de 1878. La digue au bas du village d'Uzer servait à l'arrosage des jardins. La troisième digue après le Pont de Savoie alimentait la roue qui faisait tourner la soierie de Raoul Tourre à Fontane.

Sur la Boude, la digue en amont des sautes (chemin de Balazuc) servait à l'arrosage des prés et jardins et à la fabrication des tuiles et mallons du four Chambon. La deuxième digue, tout au sud de Morte Mérie envoyait l'eau vers les terres agricoles.



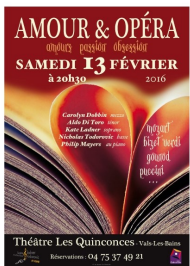
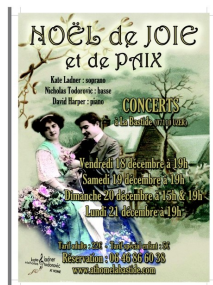
Après deux tournées internationales très réussies ,nous revenons vers vous avec nos concerts AT HOME LA BASTIDE d'UZER !

Cette année, nous présenterons 4 week-ends de concerts:

" NOËL de JOIE et de PAIX " les 18,19,20 & 21 décembre...Des chants de Noël, des cantiques spirituels, et des musiques festives

"JOYEUSES PAQUES " les 25,26,27 mars...un retour de Cabaret

" ANGES ET DEMONS " les 24,25,26 juin)...les aspects bons et maléfiques dans les opéras .



Nous présenterons également cette année un concert lyrique (St Valentin) "AMOUR ET OPERA " le samedi 13 fev au théâtre de Vals les Bains (Ce concert est à réserver directement au théâtre) .

En Avril 29 et 30 nous accueillerons dans son propre programme, un nouvel artiste, le ténor et assistant chef d'orchestre de l'Opéra de Lyon, Philippe Forget.

RÉSERVATION : tel : 06 46 86 60 38. ou www.athomelabastide.com
Document communiqué par AT HOME LA BASTIDE

VOYAGES DES AMIS D'UZER

Chaque année les Amis d'Uzer font découvrir à leurs adhérents des horizons nouveaux: l'Italie, Aigues Mortes, les Baléares, le Luberon, le Portugal...



SOIREEES UZER EN FETE

Soirée poésie, concert violons violoncelles, chœur de femmes, théâtre, fête-faites de la musique.. De multiples occasions de profiter de soirées culturelles, avec Uzer en Fête.



LIGNE D'ARTS

Le festival *Ligne d'Arts*, qui en est à sa 3ème édition, se tiendra du 15 au 24 avril 2016. Il a une volonté forte de mettre en avant les créations des professionnels des territoires du Val de Ligne et du Vinobre.

Cet évènement fédérateur permettra de valoriser et coordonner une offre culturelle de qualité, diversifiée et accessible à tous. Le secteur des métiers d'art est particulièrement mis en avant avec l'organisation d'un salon des métiers d'arts du 15 au 17 avril. Près de 20 professionnels des métiers d'arts issus des territoires du Val de Ligne et du Vinobre exposeront leurs oeuvres au Tribunal de Largentière. Ils sensibiliseront le public à leurs savoir-faire. Pour les accompagner et enrichir le festival, des expositions d'artistes amateurs (photographes, peintres, céramistes, sculpteurs...), des évènements culturels (concerts, théâtre, spectacle équestre...), des animations destinées à toutes les tranches d'âges (ateliers participatifs, land art...) seront organisés dans plusieurs communes du Val de Ligne et du Vinobre tout au long de la semaine. Un spectacle de renommée nationale inaugurera le festival.



Largentière ■ Laurac-en-Vivarais
■ Tauriers ■ Sanilhac ■ Vinezac



Le saviez-vous?

FRANCOIS LEONCE VERNY, un ardéchois à l'honneur au Japon...

En 1866, le gouvernement japonais en place (shogun) envoie aux sériciculteurs de Basse Ardèche des graines de vers à soie. C'est un geste de reconnaissance envers le constructeur de la base navale de Yokosuka, **Léonce Verny**, originaire d'Aubenas.

2015 marque le 150^{ème} anniversaire de son arrivée au Japon. Des cérémonies ont eu lieu à Paris, à l'Ambassade du Japon (en présence de la famille Verny et pour Uzer, de Léonce Fabregoule), à Yokosuka au Japon avec la présence de délégations : gouvernement japonais, fille de l'Empereur Akihito, Ambassadeur de France, représentants de la base américaine sur place.

Une exposition au château d'Aubenas début décembre a rappelé cet événement.



フランソワ・レオンス・ヴェルニー
(写真提供：川島瑞枝氏)

Les deux Léonce...



Commission des associations

ASSOCIATIONS UZEROISES

AAP - Ardèche Accueil Patrimoine

Présidente Corine Schillinger
Téléphone: 06 19 32 38 78

ACCA

Président: Emmanuel Joly
Téléphone: 04 75 36 46 65

AUTOPIA

Association collégiale
09 50 96 34 80

Bibliothèque L'oiseau Lyre

Président: Michel Créquy
Téléphone : 04 75 36 89 91

Le Sou des écoles

Président: Stéphane Bérard
Téléphone : 04 75 39 84 02

Les Amis d'Uzer

Président: Claude Bertrand
Téléphone: 04 75 36 28 49

Les Bouches Rouges

Présidente Danièle Pachy
Téléphone: 04 75 39 52 19

Uzer Dynamique

Présidente: Mireille Bier
Téléphone: 04 75 36 97 10

Uzer en Fête

Président: Jean-Marie Lecossois
Téléphone : 04 75 39 01 97

Cette commission présidée par le Maire fournit aux associations une aide maximum : mise à disposition de locaux communaux, de matériel de photocopie, communication sur le site internet et sur le journal communal...

Elle peut également aider pour la comptabilité et l'organisation des manifestations d'intérêt communal.

Elle a pour président le Maire et comprend la 2ème adjointe et les présidents des associations uzéroises.

Elle entretient le lien entre toutes les structures associatives de la commune qui peuvent, lors des rencontres, échanger autour de leurs projets, et elle permet une gestion collective et une harmonisation du planning des activités et manifestations de l'année.

Novembre 2015: le conseil municipal vote son règlement.

Décembre 2015: la salle polyvalente est dotée d'une ligne téléphonique et de la Wifi.



LA COMMISSION LANCE UN APPEL...

TOUS ENSEMBLE POUR NOTRE VILLAGE LE 2 AVRIL 2016!

Grand concert *Des voix pour le patrimoine* au profit du patrimoine Uzérois, date à retenir dans votre calendrier!!!!

Rejoignez le groupe organisateur, participez à l'organisation, à l'installation, à l'accueil...

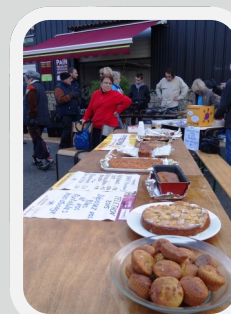
Voir page 17.



Pages des Associations

LE TELETHON

Pour cette cuvée 2015, le téléthon a rassemblé associations, bénévoles, habitants et visiteurs à Uzer... Dans une très bonne ambiance et sous un ciel clément tous ont pu profiter de pâtisseries maison, de vin chaud, de musique et de chaleur humaine. Les nombreux participants à la randonnée ont parcouru les superbes paysages de la commune, un *picture disc collector* mis aux enchères a comblé l'heureux acheteur et des enfants ont pu faire le jeu de piste du centre historique avec succès... Opération réussie !



ACTIVITES GYMNIQUES D'ENTRETIEN OU D'EXPRESSION

Bodytonic, cuisse abdo fessier, STEP, renforcement musculaire, stretching, relaxation.

Matériel utilisé : élastiques, poids, bâtons, petits ballons et tapis de sol.

UZER DYNAMIQUE

LES COURS ont lieu le **mardi de 10H30 à 11H30**, sauf pendant les vacances scolaires, à la salle polyvalente d'UZER. Ils sont dispensés par une animatrice sportive.

ADHESION à la Fédération Française SPORT POUR TOUS

CONTACTS

Mireille BIER, Présidente, tél : 04 75 36 97 10

Colette LECOSSOIS : secrétaire, trésorière,

Tél: 04 75 39 01 97

MANIFESTATIONS 2016

Concours de tarot le 5 mars

Concours de pétanque le 4 juin

AUTRE ACTIVITE : LA MARCHÉ

Le **vendredi à 13H30**, rendez-vous place de la mairie.

Durée des balades : environ 2H30 à 3H.

Activité ouverte à tous, pas de licence ni de cotisation.





LES BOUCHES ROUGES

(screaming sisters)

Association créée en 2013
Présidente : Danièle PACHY

CONTACT : 04 75 39 52 19
daniele.pachy@orange.fr
Adresse : la Bastide, 07110 UZER

« Les Bouches Rouges » est le nom de notre ensemble vocal féminin a capella, composé de 12 choristes, élèves de Nicholas Todorovic et Kate Ladner et qui donc travaillent aussi leurs voix individuellement. Nous nous réunissons en répétition, sous la direction artistique exigeante et bienveillante de Nicholas Todorovic; cependant, en concert, nous sommes autonomes, sans chef de chœur.



Nos répétitions ont lieu à Uzer, mais nous venons toutes de différents lieux de la Basse-Ardèche. Notre répertoire est varié: une base classique, comportant des airs sacrés et profanes, des airs traditionnels du XVIème au XXème siècle, surtout en langue anglaise, et un répertoire plus moderne et jazzy.

Nous avons beaucoup de plaisir à nous retrouver pour chanter ensemble, et notre but est de faire partager ce plaisir à notre public. »



L'OISEAU LYRE

CONTACT: Michel Crequy, 04 75 36 89 91

La bibliothèque organise le 9 février à 15h une **conférence sur l'Ardèche volcanique** à la salle polyvalente d'Uzer. Conférencier: M. Naud - Entrée libre, participation "au chapeau".

COURS D'ALLEMAND : les cours sont dispensés aux adhérents du *club franco-allemand*, à la bibliothèque le vendredi à 10H.

La cotisation annuelle s'élève à 14€ par personne, ou 26€ par couple.

Les cours de 1h30 sont payables d'avance par trimestre à raison de 10€ le cours.

L'ambiance est amicale, l'objectif est d'apprendre les bases de la langue allemande.

Pour plus d'informations appeler le 04 75 36 89 91



ASSOCIATIONS ET ENVIRONNEMENT

Devant les manifestations de plus en plus nombreuses de la commune et de ses associations et par souci d'économie et d'écologie, la mairie a fait le choix d'investir dans des gobelets réutilisables.

Ces gobelets, à l'effigie de la commune, seront consignés lors des manifestations afin de pouvoir les réutiliser ultérieurement. Il nous paraissait évident d'abandonner l'aire du jetable pour entrer dans celle du réutilisable, du durable.

Nous avons donc fait le choix de verres imprimés en une seule couleur pour ne pas en faire un produit de marketing (objet de collection que l'on veut garder et ne pas réutiliser) et également parce que leur production nécessite moins d'encre et d'eau que les autres.

Par ailleurs, ils sont plus légers (24 grammes au lieu de 33 pour 30 cl) donc moins volumineux, ce qui a un impact sur la production de plastique et leur transport (la place dans les camions est optimisée et la consommation de CO2 durant le transport est réduite).

Par ce comportement ECO RESPONSABLE auquel nous souhaitons vous associer, nous essayons de faire un geste pour la protection de notre environnement.



LES RECYCL'ARTS

Depuis 2010, Salariés et bénévoles de l'association *Les Recycl'arts* mettent en commun leur savoir-faire pour faire tourner la recyclerie. Cela permet à chacun de se débarrasser des « inutiles » ou d'équiper sa maison quel que soit son budget. **A Uzer, l'espace exposition-vente a été agrandi.**

Les Recycl'arts, c'est aussi **une boutique à Largentière qui ouvre ses portes le mardi matin, le mercredi après-midi et le samedi de 10h à 18h30, un atelier Déchets d'oeuvres, des ateliers créatifs ouverts à tous :**



Tous les mercredis après-midi, Nanou propose gratuitement la création d'oeuvres collectives. Toutes sortes de projet peuvent être envisagés.

Chaque dernier samedi du mois, un atelier à thème est proposé : relooking de meubles, attrape-rêves, luminaires à partir d'éléments de récupération...

Moments de créativité et d'ingéniosité, de partage et de convivialité, ces ateliers à prix libre ont lieu dans nos locaux à Uzer.

Vous pouvez nous soutenir en adhérant à notre association (5 euros l'année), et en participant à nos actions et ateliers. CONTACT: 04 26 62 28 28 et INFOS lesrecyclarts.blogspot.fr

LES AMIS D'UZER

Notre organisation est une association loi 1901 ayant pour but de regrouper toutes personnes, hommes ou femmes adultes, afin de créer des liens solidaires, d'entretenir des relations pour sortir de leur isolement ses adhérents. Elle est à même de proposer et de mettre en oeuvre toutes activités de loisirs et d'animations. Elle peut également fournir un certain nombre de services annexes pour le mieux être et mieux vivre de ses membres.

Une activité supplémentaire voit le jour début 2016: une initiation à l'informatique, les bases, échanges de savoir faire, abc pour débuter. La mise en oeuvre de cette activité a été rendue possible par l'installation d'internet et de la wifi à la salle polyvalente par la mairie. Cette activité est ouverte à tous les Uzérois et autres, gratuitement, de 14H à 16H30, le mardi en semaine paire et le jeudi en semaine impaire.

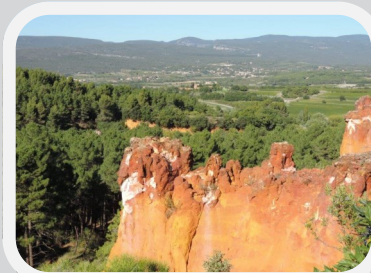
Comment adhérer?

Lors de l'AG, à tout moment de l'année en s'acquittant de la cotisation (au prorata des mois restant), auprès du Bureau, ou sur le site internet de l'association: <http://lesamisduzer07.e-monsite.com>

CONTACT: Claude Bertrand - 04 75 36 28 49 les.amis.d.user@gmail.com

Calendrier 2016

Lundi 4 janvier :	AG et épiphanie
Lundi 8 février:	crêpes pour la chandeleur
En avril:	concours de belote loto
Du 24 au 31 mai:	voyage au Portugal
Samedi 25 juin:	repas champêtre
En septembre:	sortie journée
Lundi 1er octobre:	loto
En novembre:	repas des adhérents
Mercredi 31 décembre:	réveillon de la Saint Sylvestre





Pages des Associations



La porte des Recycl'arts est ouverte aux recycl'artistes !

Nous avons accueilli en résidence, lors du festival *Images et Paroles d'Afrique*, Abou Sidibé, artiste burkinabé, et Jean Sarrel, créateur récup'art québécois et DJ !



UZER EN FETE

L'ensemble du bureau est maintenu pour l'année 2016.

Président : Jean-Marie Lecossois **CONTACT:** 04 75 39 01 97
Trésorier : Jean-Pierre Gouard
Secrétaire : Francis Fontaine

L'association a été sollicitée pour le tournage du film « *Le cabanon rose* » de JP Mocky, filmé en partie au château d'Uzer et dans les communes environnantes (diffusion en salles au printemps prochain).

La session de secourisme prévue en décembre 2015 est reportée début 2016.

De nouveaux habitants rejoignent *Uzer en fête* et complètent l'association.

Calendrier prévisionnel des animations 2016 :

Dimanche 27 Mars	Chasse aux œufs de Pâques
Samedi 7 Mai	Pétanque
Samedi 28 Mai	Théâtre en plein air
Jeudi 16 Vendredi 17 Juin	Participation à l'Ardéchoise
Samedi 18 Juin	Fête de la Musique
Samedi 25 Juin	Poésies au Château
Dimanche 3 Juillet	Vide greniers et pétanque
Samedi 9 Juillet	Fête du village (repas)
Samedi 23 Juillet	Théâtre
Dimanche 14 Août	Rallye
Samedi 20 Août	Pétanque (semi-nocturne)
Samedi 3 Septembre	Théâtre
Samedi 10 Septembre	Chœur de Femmes
Samedi 24 Septembre	Violons / Violoncelles
Vendredi 7 samedi 8 Octobre	Participation à l'ADAPEI (Brioches)
Samedi 3 Décembre	Participation au Téléthon
Samedi 10 Décembre	Participation au Noël des écoles

Des projets :

- remplacer les cours de country par des cours de danses de salon (reste à étudier).
- attirer les jeunes, organiser des activités sportives (beach-volley, cross...).
- dans le cadre culturel, possibilité de créer des ateliers de peinture, modelage, poterie, chorale...



L'Ardéchoise, c'est chouette

L'Ardéchoise, c'est plus qu'une simple manifestation cycliste (14 594 participants en 2015) depuis 24 ans dans notre beau département et depuis l'année 2008 à UZER.

Uzer, commune de l'Ardèche méridionale, fait partie de la boucle des Gorges (de 481 à 604kms, 8280m à 10520m de dénivelé, de 23 à 33 ascensions sur 3 ou 4 jours de randonnée) et voit passer environ 600 cyclos européens et quelques internationaux.

L'ARDECHOISE n'est pas une association loi 1901, elle doit être sous couvert d'une association. En 2015 l'association *Les Amis d'Uzer* gère la trésorerie.

La responsable des bénévoles, Danièle OGIER, les bénévoles, la mairie, l'ensemble des associations et les enfants de l'école participent activement soit à l'accueil, au prêt du matériel et des locaux, ou en effectuant de jolis dessins pour la décoration du village selon le thème choisi.

Durant 2 jours, les cyclistes sont accueillis dans la bonne humeur et une grande convivialité. Ils sont partis le matin (après déjà un jour de vélo dans les gambettes, car départ la veille de Saint Félicien) de Privas, Alba la Romaine, Valvignière, Saint Remèze, Vallon Pont d'Arc, le défilé de Ruoms... et souvent sous la chaleur. Ils arrivent tous assoiffés et affamés à Uzer pour faire une étape revigorante et rafraîchissante, mais pour eux la journée n'est pas encore finie.

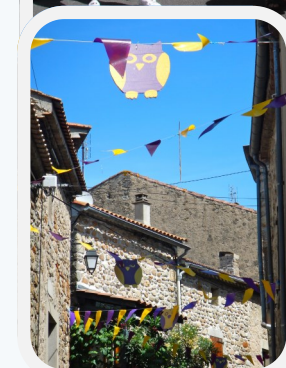
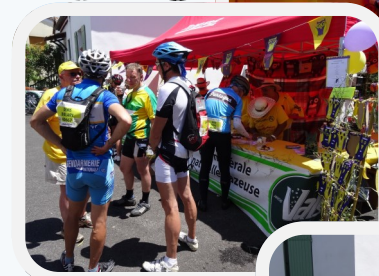
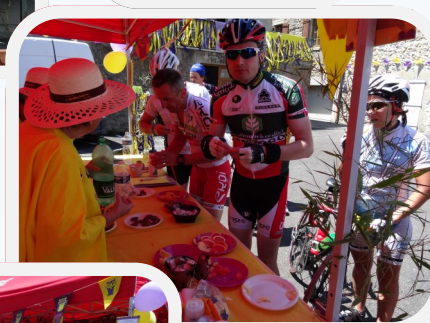
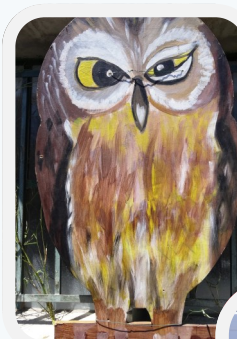
En plus, ils sont émerveillés en découvrant notre village décoré sous les couleurs de l'Ardéchoise (jaune : couleur du genêts et violet : couleur de la myrtille) et selon un thème différent chaque année. Nous essayons de rester dans le domaine du patrimoine avec en 2013 la vigne, en 2014 les vairons et en 2015 la chouette effraie, protégée.

Pendant la manifestation, un jury passe dans chaque village pour repérer ceux qui animent et qui décorent le mieux. Un classement est fait et les meilleurs obtiennent une récompense.

A Uzer nous essayons de faire tout ce que nous pouvons avec les moyens du bord, notre bonne volonté, avec l'aide d'une subvention de la mairie, du FIL et de la récompense si le village est retenu par le jury.

Si vous avez des idées, quelques heures inoccupées, que vous êtes intéressés dans la préparation ou la participation de cette manifestation qui se déroulera du 15 au 18 juin 2016, faites-vous connaître par mail à...

ogier.daniele@neuf.fr et rejoignez nous !





Des champions !

CHAMPION DE L'AUTOMOBILE

Uzer est le berceau familial de **Francis Polge** depuis toujours. Né à Largentière en 1945, il participe à la vie associative du village de par son activité à *Uzer en fête* depuis plus de 20 années. Passionné par le Sport Automobile pendant 51 ans, il occupe les fonctions de dirigeant et officiel de la F.F.S.A après avoir commencé modestement puis gravi les échelons par plaisir. C'est ainsi qu'il a participé à la création de l'A.S.A Istres en 1964 (ex AMCI créée en 1936) et de l'O.M.S. de la même ville en 1975. Ceci lui a valu de recevoir une récompense de la part du Comité Départemental Olympique et Sportif 13 (dédiée à la ville d'Istres et à son village d'UZER).

« Si le sport de quelque discipline que ce soit est une grande école de tolérance et d'humilité, le Sport Auto lui, forme un état d'esprit qui nous amène à nous comporter civiquement au volant d'un véhicule et apporte bien d'autres éléments positifs surtout dans notre conduite technique.

Ce sport est malheureusement victime d'idées préconçues. C'est regrettable. Un seul exemple : un tournoi à Roland-Garros pollue 7 fois plus qu'un grand prix automobile (indice carbone). »

Francis rappelle aussi que sans les bénévoles, aucune association ne pourrait exister.

ASAI = ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE D'ISTRES.

OMS = OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

FSA = FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE



A droite de Francis le Maire d'ISTRES, à sa gauche immédiate le délégué CDOS 13, à la suite le cinquième et actuel président de l'O.M.S.



CHAMPION DES PAPILLONS

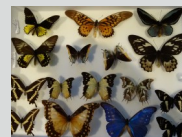
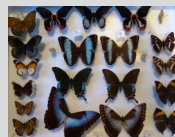
Yves Delabeye, 43 ans, est employé communal à l'agence postale d'Uzer depuis 2011... Il habite Jaujac.

Sa passion principale, outre la pêche, est l'entomologie (étude des insectes). Elle l'occupe depuis 30 ans et lui vient d'une amie de sa grand-mère et de son amour pour la nature. Yves s'est spécialisé dans l'étude des papillons ou lépidoptères (chasse, élevage, recherche, salons...).

Sa collection comprend aussi bien des espèces locales (*nymphalis polychloros*) que des espèces exotiques (*ornithoptera victoriae reginae* qui vient de Papouasie Nouvelle Guinée). Il s'intéresse aussi aux scarabées et aux scorpions, qu'il récolte parfois autour de Jaujac. Son livre de chevet: l'encyclopédie illustrée du monde des papillons de Paul Smart.



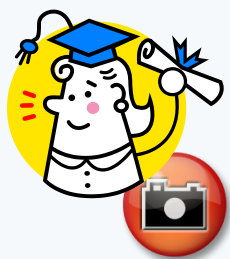
nymphalis polychloros



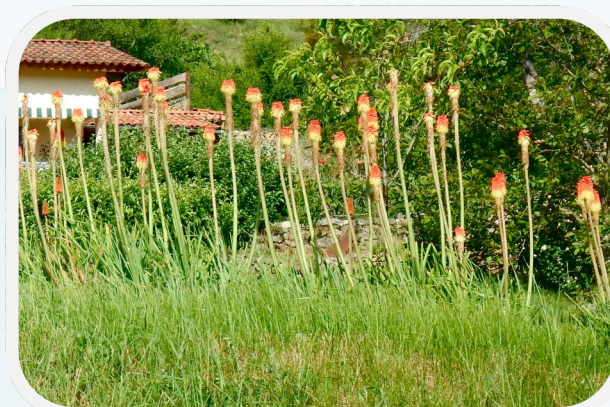
ornithoptera victoriae reginae



Concours photo



Voici la photo qui a été primée. Elle a été réalisée par un habitant d'Uzer. Le nom scientifique de cette superbe fleur est « *kniphofia earlier of All* ». Son nom courant est moins académique... Pour en savoir plus vous pouvez contacter l'auteur du cliché : Maurice PONCEBLANC. Félicitations et remerciements pour cette participation.



Infos pratiques ! Numéros d'urgence

AVC L'accident vasculaire cérébral est dû à une interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau.



Comment reconnaître les signes ?

- Incapacité soudaine à parler ou à trouver ses mots.
- Difficulté ou impossibilité brutale de bouger un bras, une jambe ou tout un côté du corps.
- Gêne brutale de la vision.

L'arrivée d'un de ces symptômes est généralement très brutale.

Agir Vite ! C'est important : même si les symptômes disparaissent,

Appeler immédiatement le **15**.

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

EN CAS D'APPARITION BRUTALE DE L'UN DE CES TROIS SIGNES :



APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE SAMU ☎ 15

A.V.C. AGIR VITE C'EST IMPORTANT



- POLICE SECOURS : 17
- POMPIERS : 18

- SAMU ou MEDECIN DE GARDE : 15
- PHARMACIES DE GARDE : 15, 17, ou 18
- Centre anti poison Lyon : 04 72 11 69 11
- Centre des grands brûlés Lyon : 04 72 11 75 98
- SAMU social : 115
- Croix Rouge : 01 44 43 11 00
- SOS décès : 08 00 04 90 49 (obsèques assistance)
- Médiateur de la république Tribunal d'Instance Aubenas : 04 75 39 11 31

- Allo enfance en danger : 119
- Allo maltraitance personnes âgées: 3977
- SOS violences conjugales : 3919
- SOS viols femmes : 0 800 05 95 95
- SOS jeunes violentés : 0 808 807 700
- Drogues info service : 0 800 23 13 13
- Avec un portable: 0 170 23 13 13
- Ecoute alcool : 0 980 98 09 30
- Ecoute cannabis : 0 980 98 09 40
- Sida info service : 0 800 84 08 00 (gratuit à partir d'un poste fixe 7j/7, 24h/24)
- SOS amitié (Lyon) : 04 78 29 88 88
04 78 85 33 33
- Ambroisie info et signalement : 09 72 37 68 88
- Urgences EDF : 09 72 67 50 07
- Urgences GDF : 08 10 47 33 33
- Urgences EAU : 04 63 36 10 09

Les services utiles

- Préfecture , rue Pierre Filliat,
07007 Privas Téléphone : 04 75 66 50 00
- Sous-Préfecture, 23 rue Camille Vielfaure
07110 Largentière Téléphone : 04 75 89 90 90
- C.P.A.M 56, bd Maréchal Leclerc
07200 Aubenas Téléphone : 36 46
- CAF, 56 bd Maréchal Leclerc
07200 Aubenas Téléphone : 04 75 35 00 73

La santé

Ostéopathe: Mathilde Callot, Place de la mairie
07110 Uzer Téléphone : 04 75 39 19 85

- **Maison de Santé du Val de Ligne**
Les Vergnades 07110 Largentière
- **Dentistes**
Dr RUSU César et Dr RUSU Miléna tel : 04.75.39.10.83
- **Médecins**
Dr ALABERGERE, Médecin Généraliste
tel : 04.75.39.13.73
Dr ANDRE, Médecin Généraliste tel : 04.75.39.12.12
M. PAILLOUX, Podologue tel : 04.75.35.46.97
Mme LALAUZE, Ostéopathe tel : 06.72.54.87.51
M. MICHELARD, Audioprothésiste tel : 04.75.35.59.86
Mme SERRET, Orthophoniste tel : 04.75.35.42.51
Mme OLIVIER, Psychologue tel : 06.22.28.12.93
SCM Dr YOUNG Christina et Dr GEORGESCU Madalina
Ophtalmologistes tel : 04.75.36.07.16
- **Le Cabinet d'Infirmiers :**
Mme LOUCHE tel : 06.71.00.27.36
Mmes PERRET/BRUSSEY tel : 04.75.39.21.68
Mmes DURAND-MORTIER/BALAZUC tel : 04.75.36.56.80
Mme BROCHU ET Mr RABATEL tel : 04.75.39.15.07
- **ADMR** tel : 04.75.36.40.58
- **SSIAD/ESA** tel : 04.75.39.21.75
- **SESSAD BETHANIE** tel : 04.75.89.97.00

L'agence postale

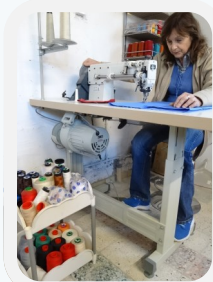
La Faysse, 07110 Uzer Tel : 04 75 36 24 32
Ouverte du lundi au samedi de 09h00 à 12h00

L'école

Maternelle et élémentaire
Le village, 07110 Uzer
Nombre d'élèves : 21
Maternelle petite, moyenne, grande section, CP
Téléphone : 04 75 36 91 33
Cantine – garderie 04 75 36 86 04
Adresse e-mail : Ce.0070231N@ac-grenoble.fr

Les Commerces

- **Alimentation Proxi**
La Faysse, 07110 Uzer Tel : 04 75 35 06 88
- **Pizzeria Chez Chris**
La Faysse, 07110 Uzer Tel: 04 69 22 27 60
- **Coiffeur O'pigment D'art**
La Faysse, 07110 Uzer Tel : 04 75 36 28 47
- **Friperie La Chiffonnette**
Centre village 07110 Uzer Tel : 04 75 93 13 69
- **Hôtel restaurant La Châtaigneraie**
RD 104 07110 Uzer Tel : 04 75 36 80 01
- **HMF Martin**
104 rd Beaume Giraud, 07110 Uzer
Tel : 04 75 36 99 55
- **Marbrerie Augusto**
La Prade, 07110 Uzer Tel : 04 75 36 82 55
- **Martine Guenand**
Confection textile Tel : 07 60 91 64 18
- **La Cerise sur le Château**
Château d'Uzer Tel : 04 75 36 89 21
Objets insolites, antiquités, trouvailles et créations textiles



NOUVEL ARTISAN A UZER

Martine Guénand s'est installée au quartier Beaume Giraud en 2015. Originaire de Livron, elle connaît l'Ardèche depuis son enfance.

Elle fabrique sur commande et sur mesure des housses et stores d'extérieur, du coussinage d'ameublement, des sacs.... Elle propose tout un choix de tissus (toiles, toiles enduites ou imperméables...) correspondant à l'attente du client. Elle peut également personnaliser la décoration.

Pour la contacter: 07 60 91 64 18 ou martine.guenand@orange.fr

LA MAIRIE
Le village - 07110 UZER
Téléphone : 04 75 36 87 59

Courriel :
ma-uzer@inforoutes-ardeche.fr
SITE INTERNET: www.uzer07.fr
Page Facebook: [Uzer Ardèche](#)

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 14h00 à 17h00
Mercredi de 09h00 à 12h00
Jeudi de 14h00 à 18h00

**Le maire Jean Monnier et les adjoints
vous reçoivent sur rendez-vous
Aide informatique sur RV**



UZER: Superficie 4 km² - Altitude moyenne : 160 m
Membre de la Communauté de communes du Val de Ligne.

Population : 450 h
105 habitants au Km²